

<http://www.la-sociale.online/spip.php?article54>

Les salaphiles, ça ose tout !

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 13 novembre 2019

Copyright © La Sociale - Tous droits réservés

Quand j'ai découvert qu'un rapport qualifiait Madame Saida Keller-Messali d'islamophobe, je me suis gratté la tête. Présidente, en Suisse, du Forum pour un islam progressiste, co-fondatrice de la mosquée libérale Ibn-Rushd - Goethe de Berlin, comment un telle musulmane patentée pouvait-elle être « islamophobe » ?

En cherchant la source de l'opprobre, j'ai découvert qu'il s'agissait d'un rapport du « think-tank » SETA turc proche de l'AKP, lui-même dans la nébuleuse des Frères Musulmans. Ledit think-tank est financé par l'UE, paraît-il.

Saida Keller-Messahli proscrit le voile, prie avec les hommes lors de la prière conduite par une femme dans la mosquée Ibn Rhusd - Goethe dont les animatrices reçurent des menaces de morts de fanatiques supposément adeptes du Miséricordieux.

J'ai fini par comprendre - pardonnez ma lenteur - qu'islamophobe ne voulait pas dire islamophobe. Se prétendent victimes d'islamophobie ceux qui prêchent un islam radical de facture salafiste ou proche des Frères musulmans - dont le fondateur n'est autre que le grand-père maternel de Tariq Ramadan - et qui entendent métisser de leur islam nos démocraties occidentales. La lecture du livre de T. Ramadan « Etre occidental et musulman aujourd'hui » est édifiante. Il nous invite à remonter à la source (salaf), à agir « individuellement ou en société » « car le prophète nous a enseigné que le monde entier est une mosquée » (p.148). Ramadan nous propose sa casuistique de « clause de conscience » permettant au musulman de respecter la Loi de la cité...sauf nécessité contraire. « La loi leur permet d'agir en ce sens et leur foi le leur commande. » En effet, « il existe une prescription islamique générale interdisant à un musulman de tuer ou de combattre un autre musulman, et cela devrait effectivement être évité » (p.194), quitte, « comme les chrétiens », à invoquer « l'objection de conscience »...et sauf fatwa contraire des oulémas. Il faut respecter les lois d'autant que celles-ci respectent les citoyens « en tant que musulmans » (p.197), au nom de grands principes, dont « l'interdiction de tuer pour le pouvoir ou pour l'argent » (p.198) Et pour le Prophète ?

Une conférence européo-turque s'est tenue à Sarajevo, qui fut naguère une ville multiconfessionnelle heureuse.

<http://www.ikhwan.whoswho/blog/archives/10262>

Bref, qualifier les musulmans paisibles, libéraux, soucieux de l'égalité des droits entre hommes et femmes d'islamophobes, c'est comme si un catholique intégriste traitait de christophobe un réformé, adepte de Luther ou de Calvin.

Les embrigadés de l'anti-islamophobie sont, le sachant ou l'ignorant, des adeptes de l'islam radical et politique visant à islamiser nos sociétés, de gré (version Frères musulmans costume cravate) ou de force (version saoudienne). Ce sont des amis des salafistes, des salaphiles. En son temps, Jean-Jacques Rousseau distinguait les chrétiens paisibles des chrétiens disputeurs. Les musulmans paisibles prient, chez eux le cas échéant, dans un dialogue intime avec leur Dieu, les musulmans disputeurs manifestent et vocifèrent. Qu'il me soit permis de préférer les premiers aux seconds.